

# La bio progresse en 2005

dimanche 11 juin 2006, par Dominique Ramard

Les productions végétales de l'agriculture biologique ainsi que les productions animales (dans une moindre mesure) ont connu une progression significative.

Les superficies cultivées en mode de production biologique ont progressé de 5% en 2005, atteignant 560 838 hectares, après avoir régressé l'année précédente, selon des chiffres de l'[Observatoire national de l'agriculture biologique](#) publiés par l'Agence bio [1].

Ces 560 838 hectares représentent 2% de la surface agricole utilisée (SAU) nationale. Les superficies cultivées en mode de production biologique avaient régressé de 3% en 2004, passant de 550 000 à 540 000 ha. 513 365 ha sont certifiés bio et 47 473 sont en reconversion, détaille l'observatoire.

Fin 2005, 11.402 exploitations étaient engagées dans le mode de production biologique, en augmentation de 3% par rapport à 2004.

**Progression des cheptels bio.** Tous les élevages bio, à l'exception des poulets de chair, voient le nombre de leurs animaux augmenter en 2005. Les vaches laitières et allaitantes, poules, brebis enregistrent des progressions comprises entre +6% et +9%. Les chèvres et truies sont les animaux qui connaissent les plus fortes progressions, avec des augmentations respectives de + 12% et + 11% vs 2004. Seuls les poulets de chair accusent une baisse de 2%.

**Essor des productions végétales.** En 2005, l'ensemble des productions végétales connaît une nette augmentation, allant jusqu'à atteindre + 16% pour les Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales (PPAM) ou encore +14% pour les légumes bio, par rapport à l'année précédente. Seule la surface cultivée en protéagineux bio marque un retrait de 9% par rapport à 2004. Toutes les autres cultures sont en progression : céréales, oléagineux, fourrages, fruits, vignes et autres.

**Augmentation du nombre des entreprises de transformation bio.** Fin 2005, 4 995 entreprises de transformation sont certifiées bio en France, contre 4 874 en 2004, soit une augmentation de 2,5%.

[1] L'[Agence bio](#) (Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique) est un groupement d'intérêt public, structure associant des organismes publics et des partenaires professionnels

-----